

Vœu du groupe écologiste et citoyen
relatif à l'extension de la journée sans voiture pour l'édition 2016,
adressé au Préfet de Police et à Madame la Maire de Paris

Considérant que le 27 septembre, la Ville de Paris organisera pour la première fois sous cette forme une Journée sans voiture, événement qui a vocation à être réitéré à une fréquence au moins annuelle ;

Considérant que l'agglomération parisienne est le plus gros émetteur régional de polluants atmosphériques, avec 73 % des oxydes d'azote (NOx), 68 % des hydrocarbures (COVNM) et 60 % des particules PM10 produites en Ile-de-France ;

Considérant que le trafic routier est responsable des deux tiers des émissions régionales de gaz à effet de serre, eux-mêmes à l'origine du dérèglement climatique ; considérant en outre que le trafic routier constitue en zone urbaine, aux côtés du chauffage domestique, le premier émetteur de polluants atmosphériques ;

Considérant que la Journée sans voiture représente une opportunité majeure pour sensibiliser les parisiens, les franciliens et les touristes à la nécessaire amélioration de la qualité de l'air par une moindre circulation des véhicules motorisés ; considérant que cette Journée démontrera par l'exemple que la Ville sans circulation motorisée excessive est plus sûre, plus salubre, plus sereine ;

Considérant que cette Journée sans voiture permettra de mettre en avant les efforts de la Ville de Paris et de la région Ile-de-France pour développer des transports alternatifs à la voiture individuelle ; considérant que l'interdiction temporaire des véhicules motorisés incitera les parisiens à se déplacer en transports en commun, à vélo, et à pied ;

Considérant que l'interdiction effective de circuler ne concernera que les quatre arrondissements centraux, quelques quartiers touristiques et les Bois de Boulogne et Vincennes ;

Considérant que le collectif citoyen à l'origine du projet de la Journée sans voiture souhaitait voir celle-ci étendue à l'ensemble du territoire parisien ;

Considérant que les arrondissements périphériques sont tout autant exposés à la pollution atmosphérique que les arrondissements centraux ; considérant en particulier que dans le 19^e arrondissement, la santé de nombreux habitants est affectée par la proximité du boulevard Périphérique et d'axes pénétrants très circulés tels que l'avenue de Flandre ou encore la rue de Belleville ;

Considérant que des études récentes montrent que les effets sanitaires de la pollution atmosphérique dans les arrondissements du Nord-Est parisien comme le 19^e arrondissement sont amplifiés par une moindre mobilité des habitants, un habitat globalement de moins bonne qualité, et le cumul avec d'autres facteurs de risque sanitaire tels que l'exposition au bruit ; considérant ainsi que les parisiens les moins favorisé-e-s habitant les quartiers périphériques sont les plus exposés et les plus vulnérables aux effets de la pollution ;

Considérant qu'une Journée sans voiture bénéficiera non seulement aux Parisien.ne.s mais à l'ensemble de l'Île-de-France ;

Le Conseil du 19^e arrondissement demande par ce vœu :

- Que la Préfecture de Police et la Maire de Paris travaillent dès à présent à l'extension du périmètre de la Journée sans voiture, afin que celle-ci concerne l'ensemble du territoire parisien lors de ses

prochaines éditions ;

- Que des discussions soient engagées avec les communes franciliennes et particulièrement les communes limitrophes afin que cette Journée sans voiture profite à une part étendue de la population du Grand Paris